



LIN TEXTILE

Fiche filière

À retenir

La France est le **1^{er}** producteur mondial de fibres longues de lin, avec **135 kt** produites pour 158 300 ha cultivées en 2024 (**88 %** de la surface européenne).

La France est le **1^{er}** exportateur mondial de lin non filé.

Surfaces en progression (**X2,4 en 10 ans**) et régionalisées dans le nord de la France.



ORGANISATION

- Le Comité Interprofessionnel de la Production Agricole du Lin (C.I.P.A.LIN) est un syndicat interprofessionnel groupant le syndicat professionnel des producteurs (AGPL) et les deux syndicats de transformation représentant :
 - les teillages coopératifs : Fédération Syndicale du Teillage Agricole (FESTAL) ;
 - les teillages privés : Union Syndicale des Rouisseurs Teilleurs de Lin (USRTL).
- Quatre grands types d'acteurs : les producteurs (10 600 exploitations agricoles environ), les teilleurs (33 usines), les fileurs (2 filatures en 2024) et les tisseurs.

Source : CIPALIN / Alliance for European Flax-Linen & Hemp



PRODUCTION

En 2024, 158 300 ha de lin textile sont cultivés en France (contre 127 160 ha en moyenne au cours des cinq dernières années de récolte, de 2019 à 2023) pour 515 440 tonnes produites (rendement de 6 à 7 tonnes/ha de paille rouie).

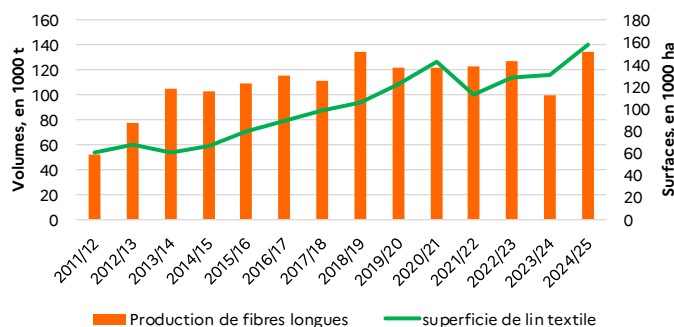
Atouts de la culture du lin

- Nécessite peu d'engrais et de pesticides,
- Peu gourmande en eau (20 fois moins que le coton) et en azote,
- Plante «zéro déchet» entièrement valorisable : la paille rouie contient environ 20 % de fibres longues (lin teillé) et 25 % de fibres courtes (étoupes), 50 % d'anas (bois de la tige) et des poussières éliminées au teillage.

Après transformation de la plante, ce sont les fibres longues du lin qui sont utilisées par l'industrie textile. Au cours de la campagne 2024/25 (campagne de commercialisation de juillet à juin, soit à partir de la récolte 2024), 135 kt de fibres longues ont été produites (+ 13 % par rapport à la moyenne quinquennale).

La filière connaît un réel dynamisme, porté par une demande soutenue, des investissements importants, des actions de promotion collective et le développement de nouveaux usages. Toutefois, ces dernières années, la production est confrontée à plusieurs difficultés. Les producteurs doivent faire face à un accès limité aux matériels de récolte, à une hausse des coûts de production et à un nombre restreint de solutions pour protéger les cultures. Par ailleurs, les aléas climatiques observés en 2020, 2022 et 2023 ont affecté les rendements, entraînant une production de fibres insuffisante pour répondre pleinement à la demande des acteurs de l'aval de la filière, tels que les filatures et les tissages.

Évolution des surfaces françaises de lin textile et de la production de fibres longues



Source : SSP, CIPALIN

Destination des produits issus du lin fibre

Fibres (lin teillé + étoupes)

- **Textile** (habillement, linge de maison, tissus d'ameublement, etc)
- **Non tissés** : aiguilletés, mats (automobile, bâtiment, etc)
- **Matériaux composites** (aéronautique, nautisme, automobile, sports et loisirs, etc)
- **Corderie** (cordages, ficelles, fils à coudre)
- **Pâtes à papier** (papiers fins)



Anas

- **Panneaux de particules** (portes coupe-feu, ameublement, etc)
- **Litières animales**
- **Paillage horticole**
- **Combustible**
- **Enduits** (bâtiment)

Graines

- **Huilerie**
Huile : peintures, encres, linoléum, produits d'entretien des bois, etc
Tourteaux : alimentation animale

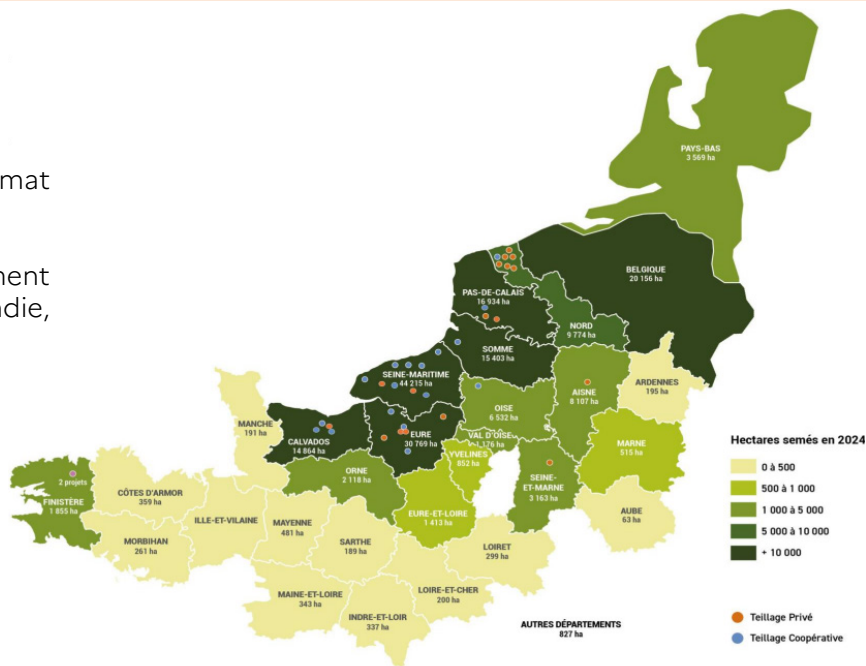
Poussières

- **Terreux horticoles**



Le lin textile se cultive sous un climat tempéré et humide.

En France, la culture est principalement présente dans les régions Normandie, Hauts-de-France et Île-de-France.



Source : CIPALIN



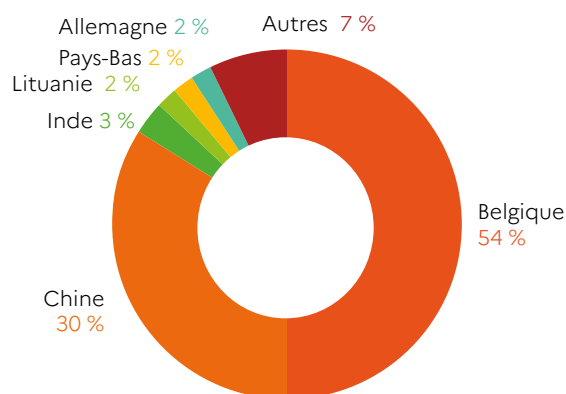
COMMERCIALISATION ET TRANSFORMATION

La commercialisation des fibres de lin se fait de gré à gré auprès des teilleurs.

Le rouissage, première étape de transformation, consiste à déposer au sol les pailles afin de séparer naturellement les fibres et la partie ligneuse sous l'action des micro-bactéries, de l'humidité et de l'ensoleillement. Après rouissage, les pailles sont destinées au teillage et les graines sont utilisées pour les semences et la fabrication d'huile.

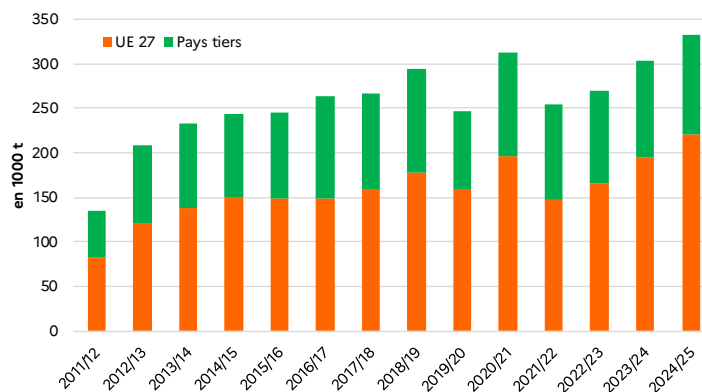
Le teillage est une opération mécanique qui vient parfaire l'extraction des fibres : la tige est battue pour enlever la partie ligneuse (morceaux de bois récupérés appelés « anas »). Les fibres ainsi récupérées sont séparées en fibres longues (lin teillé ou « filasse ») et fibres courtes (les « étoupes »). Après peignage et tri, la plus grande partie du lin teillé est exportée en Chine pour être filée et revient en France pour être tissée et travaillée.

Répartition des exportations françaises de lin textile non filé en moyenne 5 ans (en kt)



Source : Douane française

Évolution des exportations françaises de lin non filé



Source : Douane française



ÉCHANGES

En moyenne sur les cinq dernières campagnes (2020/21 à 2024/25) :

- La France est le premier exportateur mondial de lin non filé avec 295 kt exportées ;
- 54 % de l'export français est à destination de la Belgique qui constitue le principal marché du lin non filé exporté par la France devant la Chine (30%). À noter qu'une part importante du lin non filé exporté en Belgique est réexporté ensuite vers la Chine.